L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

DUFOUR & LIMET, Éditeurs-Propriétaires

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 29 JUIN.

LOUISIANE.

Nous empruntons les faits suivants au *Louisianais* de la paroisse St-Jacques :

RÉCOLTES.—Oui certes, la pluie continue à faire du tort à la récolte.

La riz seul, aquatique par excellence, n'a pas souffert.

Le maïs, à l'exception de celui qui a été semé tôt, donnera de misérables épis.

Le tabac, lui, ne tiend.a pas les promesses du mois dernier. Cependant, s'il perd en quantité, rien ne prouve encore qu'il perdra en qualité. Tout dépend de certaines opérations particulières à cette plante, nous ont dit plusieurs fabricants expérimentés,—et nul ne sait encore ce qu'il sera dans le hangar et sous la presse.

Espérons donc pour le mieux. Quant à la canne, inutile de dire qu'elle n'a pas souffert, qu'elle ne souffre pas encore; mais cette année n'est pas la première en son genre, et par de semblables années, le travail étant possible en juin et juillet, l'on a vu les cannes récupérer le temps perdu, pousser vigoureusement, se sucrer à souhait et contenter le planteur. Après tout, la pluie n'a pas été générale. Beaucoup ont pu travailler à temps. D'un autre côté,—et cela n'est pas un argument de mince valeur,—les cannes sont généralement nettoyées et propres sur les habitations travaillées à la part.

Nous constatons, avec toute la douleur d'un jardinier malheureux et découragé, que les jardins sont un horrible fouillis d'herbes inutiles et de plantes parasites.

La fourmi monte à la tige de l'aubergine, en suce la sève et la vie, la fait mourir.

Quant aux crapauds, ils ont beau sauter à droite et à gauche, ils ne peuvent anéantir tous les insectes et toute la vermine du jardin quasi-abandonné.

SALUBRITÉ.— La santé publique n'est pas généralement bonne. Il y a par l'air une influence malsaine et morbide. Le mot choléra, choléra asiatique, est même prononcé. Mais un praticien distingué de notre paroisse, qui a vu, soigné et sauvé des malades, affirme que la maladie n'est point le véritable choléra asiatique. Point n'est donc nécessaire de s'épouvanter sans raison, mais nécessaire il est de ne commettre aucune imprudence. La mauvaise nourriture,—poisson quasi-cru,—est dangereuse: et l'abus des liqueurs fortes ne saurait que donner prise à la maladie.

LES PACANIERS.— Les pacaniers, cette année, sont chargés de fruits.

Ce qui suit est extrait de la *Sentinelle* de Thibodeaux :

CREVASSE—Une crevasse s'est déclarée dimanche matin sur la rive droite du Bayou Lafourche, à douze milles environ en bas de la ville de Thibodeaux. Quoique, à son début, cette brèche, que rien ne faisait pressentir, n'eût qu'une dizaine de pieds, aujourd'hui elle se trouve avoir atteint environ soixante pieds, et les dégâts qu'elle va occasionner seront des plus désastreux. Non seulement l'eau qui s'écoule par cette ouverture va détruire complètement toutes les récoltes à plusieurs milles en bas et en haut de l'endroit où elle est située, mais encore elle forcera les nombreux petits habitants qui peuplent cette rive d'aller chercher ailleurs de quoi abriter et nourrir leurs familles.

SUCRIERS.—Quoique la perspective de la récolte de sucre soit des plus affligeantes, il est cependant des maîtres sucriers qui cherchent de l'emploi pour la prochaine roulaison. Dernièrement un de ceux-ci accoste un des gros planteurs de cette paroisse et lui demande s'il n'avait pas besoin de ses services comme sucrier et lui offre en garantie de son savoir faire toutes sortes de recommandations.

Le planteur tout en accueillant favorablement sa requête, lui posa la question suivante :

— Pouvez-vous faire du sucre avec du chiendent ?

— Comment faire du sucre avec du chiendent? Vous vous moquez de moi!

— Mais non, je ne me moque pas de vous, je vois qu'il est également impossible de faire du sucre avec des cannes, car on n'en voit plus dans les champs. Le chiendent, le coco et toutes sortes d'herbes les ont envahies.

— Le maire et les membres du conseil de ville à Franklin (St. Mary) élus conformément à la loi, à une élection tenue au mois de janvier dernier, ont résolu de ne point abandonner leur poste aux individus récemment commissionnés par Kellogg.

—Le maire de Brashear, M. W. R. White, a été suspendu de ses fonctions par le Conseil de ville de cette localité.

Nous lisons, dans le *Sucrier* de la Nlle-Ibérie :

LE TEMPS ET LES RÉCOLTES—Les pluies tombent toujours, et de la mémoire de nos plus vieux habitants on n'a jamais vu une pareille saison. Tous les terrains bas des plantations environnantes sont entièrement submergés, les coulées et les canaux étant insuffisants pour emporter les eaux qui tombent constamment. Le maïs et le coton sont à moitié perdus, quoique les habitants en général usent de leurs meilleurs efforts pour sauver le plus possible.

Les plus mauvaises parties ont été abandonnées en maintes localités, et les planteurs et leurs travailleurs vont à mi-jambe dans la boue des champs, recouvrant l'herbe avec leurs pioches le mieux possible.

Avec une perspective si sombre et décourageante pour le coton et le maïs, il est gratifiant, consolant même, de savoir que les cannes promettent beaucoup mieux. Sur les endroits élevés elles ont une très belle apparence et poussent vigoureusement, et même dans les parties moins favorisées où l'eau a empêché la culture, cette récolte est encore assez saine pour qu'elle puisse être sauvée de l'herbe si les pluies cessent.

CHARBON.—On nous informe que le charbon a paru parmi les mulets sur l'habitation de l'Ile Côte Blanche, et a attaqué un nègre du même endroit, qui en est mort. Cette maladie s'est aussi montrée dans d'autres localités.

LES EMPRUNTS EN FRANCE.—La *Liberté* publie la note suivante :

L'emprunt de 2 milliards, autorisé par la loi du 20 juin 1871, a produit 2 milliards 225 millions ;

"Celui de 3 milliards, autorisé par la loi du 15 juillet 1872, a produit 3 milliards 498 millions 741,639 fr. ;

"Soit, pour les deux emprunts, un total de 5 MILLIARDS 723 MILLIONS 744,639 FRANCS.

"On estime à 200 millions les frais de commission pour les deux opérations. Reste donc un total disponible de 5 milliards et demi environ.

"Au mois de septembre prochain, l'indemnité de guerre sera entièrement payée à la Prusse, c'est-à-dire que la France aura payé non pas 5 milliards, mais seulement 4 milliards 675 millions puisque la cession des chemins de fer d'Alsace-Lorraine a été comptée pour 325 millions dans le payement du premier demi-milliard, lesquels 325 millions sont encore dus aujourd'hui par l'Etat à la Compagnie de l'Est.

"Il résulte de tous ces chiffres que le Trésor devra avoir en caisse, après le payement intégral de l'indemnité, un reliquat disponible de 848 millions 744,639 fr., dont 325 millions dus à la Compagnie de l'Est.

"On dit cependant qu'il ne restera rien en caisse, une fois les Prussiens payés.

"Que seraient devenus, dans ce cas, les 848 millions 744,639 fr. ci-dessus?"

MORT D'UNE BELLE DE PARIS. — Dans la nuit de dimanche à lundi, une des élégantes les plus connues du high life, Mlle Pepita Sanchez, rentrait à son domicile, boulevard Haussmann, 164, accompagnée de M. X...., qui avait l'habitude de la reconduire.

Sous l'influence de l'affreux temps, sans doute, l'accord n'avait pas été parfait entre ces deux personnes : toujours est-il que M. X.... laissa Pepita monter seule à son appartement et feignit de garder la voiture pour regagner son propre domicile; puis, se ravisant, il paya le cocher; n'ayant pas de clef, il sonna violemment; on ne lui ouvrit pas; il sonna de nouveau et entendit le concierge qui l'appelait au bas de l'escalier et lui criait de descendre parce qu'un affreux malheur venait d'arriver.

Sur le seuil de la porte, M. X.... trouva le cadavre atrocement mutilé de Pepita et quelques voisins accourus en toute hâte. Le peu d'importance de la querelle ne pouvait faire supposer un suicide; on fouilla la porte de l'appartement, et l'on acquit la certitude que Pepita, avec la vivacité naturelle aux Andalouses, avait posé près de sa fenêtre une caisse de fleurs sur laquelle elle était montée pour voir si la voiture de M. X.... partait, et quelle direction elle prenait. Un mouvement brusque avait renversé la caisse de fleurs, le pied lui avait manqué, ses bras étaient impuissants à la retenir à la rampe.

Pepita respira à peine quelques secondes après son horrible chute; la mort avait été presque instantanée.

BANQUE MUTUELLE D'ÉPARGNES DU HOME.—On trouvera dans nos colonnes la liste nominale des directeurs de cette nouvelle banque qui doit s'ouvrir vers le 1er juillet, sous la présidence de M. Joseph Raymond, assisté de M. Geo. W. Byrne, caissier. Ces deux noms sont fort estimables ainsi que les noms des directeurs dont plusieurs sont très connus. Nous regrettons de ne pas avoir le plan que cette institution de crédit compte suivre dans ses opérations futures afin d'en faire part à nos lecteurs.

Dans la pénurie de renseignements où nous sommes sur ce point, nous sommes obligé de nous abstenir, bien que la titre nous autorise à croire que l'établissement, dont nous annonçons la prochaine ouverture, se livrera, comme plusieurs autres, aux opérations de banque et de caisse d'épargnes tout à la fois. Elle est située rue du Camp, 71, entre le Passage du Commerce et la rue Poydras.

— Pensée d'un Américain :

— Etrange assemblée que l'Assemblée nationale française.... elle est pleine de centres...... et elle n'a pas de gravité.

L'AFFRANCHISSEMENT DES JOURNAUX.

Voici l'article de la loi qui se rapporte à l'affranchissement des journaux et des imprimés :

"Sont abrogés à partir du 30 juin 1873, toutes les lois ou articles de lois qui autorisaient la transmission en franchise par les malles de matières postales quelconques.

"Les journaux expédiés par la malle doivent être affranchis à l'aide de timbres, excepté lorsqu'ils sont publiés régulièrement et envoyés aux abonnés par les éditeurs ou par des marchands de journaux. Dans ce cas, le taux de l'affranchissement, payable d'avance tous les trois mois, soit au bureau d'expédition, soit au lieu de destination, sera fixé comme suit :

"Journaux quotidiens 35 cents pour trois mois; journaux publiés six fois par semaine, 30 cents; journaux tri-hebdomadaires, 15 cents; journaux bi hebdomadaires, 10 cents; hebdomadaires, 5 cents; journaux ou revues publiés deux fois par mois, ne pesant pas plus de 4 onces, 6 cents pour trois mois; publications mensuelles, 3 cents; publications trimestrielles, 1 cent.

"Les journaux jetés à la poste par numéros isolés et les circulaires doivent être affranchis par des timbres à raison d'un cent par numéro ne pesant pas plus de deux onces. Les publications pesant plus de deux onces paieront deux cents par numéro.

"Dans le cas où le port des journaux expédiés par les éditeurs à leurs abonnés ne serait pas payé d'avance soit par les éditeurs, soit par les abonnés, les journaux seront taxés comme s'ils étaient expédiés par numéros isolés, c'est-à-dire à raison d'un cent par numéro ne pesant pas plus de deux onces."

LE DRAME DU CHATEAU DE P....

Il y a dix ans, tous les journaux enregistraient la nouvelle du prochain mariage du marquis de P.... avec la fille de madame la comtesse de N....

Cette union contractée entre deux des plus grandes familles de France fit grand bruit à Paris.

Nos lecteurs peuvent juger maintenant comment finit souvent ce qu'on appelle dans le monde un mariage brillant. Seulement, on nous permettra de ne pas imprimer les noms en toutes lettres. Sans la crainte d'être distancé par nos confrères, nous n'eussions même pas parlé de cet effroyable événement qui plonge deux honorables familles dans le plus profond désespoir.

Voici les faits :

Le marquis de P.... possède en Auvergne un antique manoir qu'il habite avec sa famille pendant une partie de l'année. Il y était installé depuis quinze jours à peu près, quand soudain il manifesta l'intention de retourner à Paris. A cet effet, il ordonna à ses domestiques de partir le soir même, afin de préparer tout à l'hôtel que le marquis possède à Paris, au faubourg Saint-Honoré; il ne garda auprès de lui qu'un vieux serviteur de sa famille, Jean C....

Le marquis passa la dernière journée dans son cabinet pour mettre un peu d'ordre dans ses papiers. Vers sept heures du soir, il ordonna à son valet de chambre de monter à cheval et de porter une lettre au château de D.... où réside son frère.

— Vous n'êtes plus un jeune homme, lui dit le marquis en partant. Vous avez trente kilomètres à faire à cheval : passez la nuit chez mon frère. Vous reviendrez demain à la première heure.

Jean partit avec la lettre. Vers quatre heures du matin, il revint, précédé du comte de P.... Le désordre de la toilette de celui-ci, la pâleur mortelle des cavaliers trahissaient leur émotion. D'un bond, il sauta à terre, sonna à la grille et cria :

— Charles! Charles! c'est moi ton frère! Ne recevant pas de réponse, le comte chancela. "Arriverai-je trop tard!" murmura-t-il. Le vieux valet de chambre, pâle et défait comme le gentilhomme, ne put proférer une parole. Tout à coup le comte se redressa, fit en courant le tour du château de ses ancêtres, arriva à la maison du jardinier, frappa, et ne recevant pas de réponse, grimpa sur le mur, sauta dans le parc et courut vers le château en criant toujours :

— Charles! Charles! c'est moi!

La porte donnant sur le parc est ouverte. En trois enjambées le comte est au premier, où sont les appartements de son frère et de la marquise; il se précipite dans la chambre à coucher. Les lits n'étaient pas défaits. Personne n'y avait passé la nuit. Sur la cheminée, dans la chambre de la marquise, sont les bijoux qu'elle portait la veille. Elle a donc quitté le château à la hâte. Le comte ne sait plus que faire. Découragé, il se laisse tomber dans un fauteuil.

Tout à coup, Jean paraît sur le seuil de la porte. Le vieux serviteur se tient à peine debout; ses yeux sont hagards, ses lèvres livides. En le voyant ainsi, le comte se redresse; il devine que Jean sait quelque chose. Il le presse de parler; mais le vieux valet de chambre, étranglé par l'émotion, ne peut qu'articuler ces mots : "Venez, venez!" et il montre le rez-de-chaussée.

Le comte, voyant Jean sur le point de s'évanouir, le prend dans ses bras, et descend ainsi au rez-de-chaussée. "Où?" demande-t-il. — "Là!" répond Jean. Et il montre au comte un mince filet de sang sous la porte de la salle d'armes. De nouveau, le comte appelle son frère, et ne recevant pas de réponse, il court vers le jardin, revient avec une bêche, brise la porte et recule en poussant un cri de terreur.

La salle d'armes du château est bâtie en ogives qui reposent sur une large colonne en pierre. A cette colonne la marquise était attachée; elle avait le crâne fracassé par une balle; à ses pieds gisaient ses deux enfants, tués de coups de pistolet et enfin, un peu plus loin était étendu le marquis qui s'était fait sauter la cervelle.

Sur la table un papier, maculé de quelques taches de sang, disait la vérité tout entière. Le meurtrier y avait consigné ce qu'il appelle "son acte de haute justice" depuis le commencement jusqu'à la fin. Voici le drame tout entier, écrit de la main du marquis :

"A l'heure où je m'érige en juge souverain de mon honneur, mon frère connaîtra les moindres circonstances du malheur qui m'a frappé. La justice saura qu'elle ne doit pas rechercher le coupable. C'est moi qui suis le meurtrier et dans un instant la mort me délivrera d'une mort rendue odieuse par la trahison de la femme que j'aimais de toutes les forces de mon âme. Hier, une vieille lettre adressée à la marquise et égarée je ne sais comment dans mes papiers, m'a révélé l'horrible vérité. Ne pouvant atteindre son complice qu'une balle prussienne a tué à Sedan, c'est sur la marquise et *ses* enfants, je n'ose pas dire les miens que j'ai vengé ma honte.

"A dix heures, au moment où elle rentrait avec ses enfants d'une longue promenade dans le parc, j'ai fait entrer la marquise dans la salle d'armes et j'ai verrouillé la porte. La marquise a pâli.... "Que me voulez-vous?" a-t-elle demandé d'une voix tremblante. En la voyant ainsi devant moi, belle comme au premier jour de notre union fatale, ma juste haine a éclaté enfin. J'ai saisi cette femme et malgré ses cris, malgré les larmes des enfants, je l'ai attachée à la colonne de la salle d'armes. Puis, je lui ai jeté à la face le long récit de ses infamies et je lui ai annoncé qu'elle allait mourir après avoir vu mourir ses enfants. Et de deux coups de revolver, sous les yeux de cette femme, j'ai tué ses enfants.

"La marquise, affolée de terreur, n'eut même pas la force de pousser un cri. Sa tête livide s'inclinait sur l'épaule. Je la crus morte. Mais bientôt elle rouvrit les yeux, et en apercevant ses enfants étendus à ses pieds :

"— Misérable! s'écria-t-elle, de grâce tuez-moi! Ce supplice est effroyable.

"Je m'approchai d'elle.... le revolver au poing, et au moment où le canon effleurait presque son front, mon regard rencontra le regard de la marquise. Je sentais faiblir mon courage, mais le souvenir de ma honte fut plus fort que la pitié. Je fermai les yeux.... je pressai la détente et je fracassai le crâne de cette femme coupable.

"Dans un instant, après avoir prié Dieu de me pardonner mon crime, je vais me faire justice à mon tour. Dieu, qui me voit et qui lit dans mon âme, sait ce que j'ai souffert. J'avais donné à cette femme ma vie tout entière. Je n'ai pas à me reprocher une seule faute jusqu'au moment du crime. Je suis innocent du malheur qui frappe ma famille. Les hommes me jugeront comme il l'entendront. J'en appelle à la clémence de Dieu, devant qui je vais comparaître.

"Signé: MARQUIS DE P...."

La justice, appelée sur les lieux, a procédé à une première enquête, mais jusqu'à présent le comte a refusé de livrer à la magistrature les détails contenus dans la lettre que lui a adressée son frère avant le crime.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette affaire.

(*Figaro.*)

— On écrit de Bordeaux, 2 juin :

Un horrible crime a été commis hier dans la salle des Pas-Perdus du palais-de-justice. Le tribunal de police correctionnelle avait eu à statuer sur une affaire de coups et blessures. Un sieur Cantan, dont les antécédents du reste n'étaient pas mauvais, était poursuivi pour avoir, il y a quelques mois, porté des coups de serpe à un de ses voisins, le sieur Trénit. Les blessures furent graves; mais il a été établi à l'audience que la réputation de Trénit était déplorable et que Cantan était victime, dans la commune, des charivaris faits aux maris malheureux.

Il avait répondu au tribunal avec assez de calme.

Le tribunal n'avait condamné Cantan qu'à 200 fr. d'amende. Il parut très vexé de ce jugement, puis, sur les injonctions des huissiers, il dut se retirer.

Une autre affaire était commencée; cinq minutes après, à quelques pas de la police correctionnelle, deux coups de pistolet, à quelques secondes d'intervalle, venaient d'être tirés.

Voici ce qui s'était passé; Cantan s'était rencontré dans la salle des Pas-Perdus avec Trénit père et son fils, jeune homme de vingt-cinq ans. Au moment où ces deux hommes montaient l'escalier qui mène au greffe, Cantan avait sorti de sa poche un pistolet, et presque à brûle-pourpoint, avait tiré ses deux coups; le père n'avait pas été touché, la balle avait effleuré sa blouse; mais le fils avait été atteint mortellement; il eut cependant la force de monter une vingtaine de marches pour aller mourir dans le corridor.

☞ On peut avoir aisément une bonne haleine et des dents parfaites et ceux qui ne font pas ce qu'il faut pour cela, ne doivent pas se plaindre s'ils sont accusés de négligence impardonnable. Le SOZODONT remédiera bien vite à cela. Il bonifiera votre haleine et conservera vos dents jusqu'à un âge fort avancé. Ma J s

Causerie Scientifique.

La rage chez l'homme et le chien. — Quelle chance on a de devenir enragé. — A quoi reconnaît-on la rage du chien? — Le meilleur préservatif de la rage. — Ce qu'on doit faire lorsqu'on a été mordu. — Une tradition pieuse.

A une époque d'exposition canine, on ne saurait parler du chien sans dire au moins quelques mots de la maladie terrible à laquelle il est quelquefois sujet, et qu'il peut malheureusement transmettre à l'homme, à cause de sa continuelle cohabitation avec lui.

Cette maladie, la rage, est un sujet d'épouvante et d'horreur pour tout le monde. La médecine s'avoue impuissante contre elle. Une fois qu'on en est atteint, il n'y a plus qu'à se résigner à mourir. Une tristesse ou une gaîté et vivacité insolites sont les premiers symptômes qui se manifestent. Des douleurs vives se font sentir çà et là sur diverses parties du corps, le pouls s'accélère, l'appétit diminue ou parfois s'exagère, des hallucinations de toute nature hantent et obsèdent le malade sous le coup de la rage; enfin l'hydrophobie apparaît. L'homme enragé a horreur de l'eau; une soif ardente le dévore; mais la vue du liquide qu'il désire ardemment, qu'il appelle de tous ses vœux pour calmer la sécheresse de sa gorge brûlante lui inspire une répugnance invincible. Nouveau Tantale, il repousse d'un mouvement brusque le liquide que d'une main convulsive il avait approché de ses lèvres.

Le bruit de l'eau qui s'écoule d'un robinet ou qu'on verse d'un vase dans un autre, lui inspire la plus profonde terreur. Cependant, quelquefois, le vin, le bouillon peuvent être avalés, et parfois aussi l'horreur de l'eau n'est qu'intermittente. Tous les sens deviennent d'une sensibilité excessive. La lumière offusque les yeux, l'ouïe est d'une très grande finesse, le toucher d'une délicatesse extrême. Enfin des convulsions, des accès de fureur, des envies de mordre se manifestent et s'entremêlent avec des accès de tendresse et de mouvements affectueux, qui forment un des côtés les plus curieux et les plus étonnants de cette maladie extraordinaire. Au dernier terme, la respiration s'embarrasse, elle est entrecoupée, haletante et spasmodique. Une expression de terreur envahit les traits du malade, ses yeux sont égarés, il rejette sans cesse une salive écumeuse et gluante; enfin il meurt tout à coup, sans agonie, asphyxié par la gêne toujours croissante de la respiration. Telle est à peu près la rage chez l'homme.

Elle diffère un peu chez le chien, en ce sens que celui-ci n'est jamais ou très rarement hydrophobe. Il boit toujours, il boit sans cesse, et, quand la constriction de sa gorge l'empêche de boire, il n'en plonge pas moins tout son museau dans le vase plein d'eau, faisant des efforts inouis pour faire pénétrer dans son gosier desséché quelques gouttes d'eau fraîche. Quand il n'y peut parvenir, il mord le vase avec fureur.

Quelle est la cause de la rage? On n'en sait rien. Cependant, on peut dire qu'elle n'est jamais spontanée, pas plus chez le chien que chez l'homme. Elle est toujours consécutive à une morsure d'un animal enragé. C'est le résultat d'une inoculation. Du moins telle a été l'observation qu'on a pu faire dans tous les cas de rage qu'on a étudiés. On prétend que la rage est inconnue dans les pays très chauds et dans les contrées très froides. C'est une assertion qui a besoin d'être vérifiée et confirmée. On dit aussi que partout où les chiens vaguent en liberté et vivent sans contrainte, il n'y en a point d'enragés. C'est possible. Mais la chose n'est pas assez certaine pour qu'on se puisse permettre d'abandonner sur ce point tous les règlements de police. Je crois que ceux-ci sont inefficaces dans beaucoup de cas, mais ils ne sont certainement pas inutiles : et ne serviraient-ils à préserver par an qu'un seul individu, ce serait déjà suffisant pour être autorisé à les maintenir.

La chance d'être mordu et de devenir enragé est infiniment petite: à peine compte-t-on en France, par année, sur trente-huit millions d'habitants, cinquante-trois personnes mordues par des chiens enragés, desquelles vingt et une seulement contractent la rage. C'est une chance de mortalité presque insignifiante. Elle est moindre que celle qu'on a d'être frappé par la foudre, ou écrasé par une voiture, ou dans un accident de chemin de fer, ou bien d'être tué par un ivrogne; oui, les ivrognes sont plus dangereux que les chiens enragés; car il est des signes certains par lesquels on peut reconnaître la maladie de celui-ci assez à temps pour pouvoir s'en garer et le mettre hors d'état de nuire.

Ces signes sont divers et pour ainsi dire accumulés, afin que si l'on méconnaît l'un, on ne se méprenne point sur la signification de l'autre. Avant toute chose, il faut se méfier du chien malade, triste, taciturne, qui recherche les ténèbres, fuit la lumière et se cache sous les meubles ou dans des coins obscurs. Dès qu'un chien est malade, il est suspect, et l'on doit prendre vis-à-vis de lui les plus grandes précautions. S'il est enragé, il ne tardera pas à s'agiter, à disperser sa paille ou déchirer le coussin sur lequel il repose: il va et vient, flaire le bas des portes et donne sans motif tous les signes de la plus grande inquiétude. Il gratte la terre ou les tapis avec une vivacité et une persistance insolites. Il a des hallucinations et mord l'air comme s'il était à la poursuite d'une mouche. Mais, et c'est là qu'est le danger, et il importe d'y prendre bien garde, toutes ces choses ne l'empêchent pas d'être plus affectueux que de coutume; il lèche les mains et la figure de ses maîtres avec une insistance de mauvais augure.

Ces caresses, hélas! sont empoisonnées, et d'autant plus dangereuses alors qu'on est plus loin de supposer un animal si doux, si affectueux, en proie à une maladie aussi terrible que la rage. Je le répète, il faut se méfier toujours d'un chien malade, si légèrement que ce soit, et surtout ne pas s'abandonner à ses caresses, car celles-ci cachent une mort affreuse et inévitable, pour peu qu'on ait aux mains ou à la figure une petite écorchure ou une faible excoriation. La voix du chien enragé change d'intonation et de timbre. Elle est voilée et plus rauque, moins aiguë qu'à l'ordinaire. L'animal n'aboie plus comme d'habitude, fermant la gueule à chaque jappement. Mais son aboiement est suivi de cinq ou six ululations de plus en plus basses et sourdes.

C'est une sorte de hurlement désespéré qu'on n'oublie plus dès qu'une fois on l'a entendu et qui est caractéristique de la rage. On devra donc également suspecter le chien dont la voix aura changé de timbre, d'intonation et dont les modulations présenteront quelque chose d'étrange et d'insolite. Enfin, et c'est là le critérium le plus sûr, la voix d'un autre chien produit sur le chien enragé une telle excitation, de tels mouvements de fureur, qu'il n'est plus possible de se méprendre sur la maladie dont il est atteint; le doute alors n'est plus possible, il n'y a plus qu'à faire le sacrifice de la pauvre bête, il faut l'abattre sans retard. Ainsi, les symptômes de la rage commençante chez le chien sont la tristesse, l'agitation, la persistance à mordre un objet quelconque, des *sentiments affectueux* excessifs, un aboiement saccadé extraordinaire, enfin des mouvements aggressifs et furieux contre les autres chiens.

A ce propos, M. Bouley, le savant professeur d'Alfort, membre de l'Académie de médecine et de l'Académie des sciences, raconte l'anecdote suivante: "Il y a de cela vingt-cinq ou trente ans environ, une personne conduisit à Alfort, dans un cabriolet de place à deux roues, un fort joli chien de chasse qui fut placé, non muselé, dans le fond de la voiture, c'est-à-dire sous les jambes de son maître et du cocher. Pendant tout le trajet, et malgré l'excitation que pouvait lui causer la présence d'une personne qui lui était étrangère, le chien resta inoffensif. La voiture entra dans l'école jusqu'à la cour des hôpitaux, et là, le propriétaire du chien le prit dans ses bras et le porta dans mon cabinet, où je me rendis. Il me donna pour renseignement que, depuis deux jours, ce chien était triste et refusait de manger. N'étant pas alors en garde comme je le suis aujourd'hui contre la rage et ses modes insidieux de manifestation, je plaçai ce chien sur mes genoux pour l'examiner de plus près. J'étais en train de soulever ses lèvres pour me rendre compte de la coloration de sa bouche, lorsqu'un caniche qui m'appartenait entra dans le cabinet. Dès qu'il l'aperçut, le chien que j'examinais m'échappa des mains sans essayer de me mordre et se rua sur la caniche, qui parvint à l'éviter. Ce mouvement inattendu et tout à fait inhabituel au caractère de cet animal, d'après ce que me dit son maître, fut pour moi un trait de lumière. Je soupçonnai la rage. Le chien fut immédiatement séquestré, et, trois jours après, il succombait à la maladie."

Ainsi un chien peut déterminer par sa présence l'apparition des premiers accès de rage chez un chien enragé. C'est aussi le meilleur des préservatifs contre les morsures inoculatrices du virus rabique. En effet, le meilleur moyen d'éviter les atteintes d'un chien enragé, est d'être toujours accompagné d'un chien. Car l'animal furieux qu'on peut rencontrer épargnera toujours l'homme pour se jeter sur le chien. Il est rare qu'un chien enragé morde son maître et les gens de la maison de son maître, même à l'époque de la rage confirmée, à moins d'être imprudemment provoqué. Il semble connaître alors toute l'étendue de son mal, et il conserve assez d'empire sur lui-même pour éviter de transmettre à ceux qu'il aime la terrible affection dont il est accablé.

Pour prévenir tout accident, tout malheur, pour le temps, où il ne pourrait pas peut-être se contenir dans les accès de fureur qui l'assaillent, il cherche à s'échapper, il saisit la première occasion de fuir de la maison où il est nourri, et va, dans la solitude et le calme de la plaine voisine ou de la forêt prochaine, mourir loin de l'œil de tous les siens. C'est sans doute à cet instinct que l'on doit dans les pays chauds de ne point voir de chiens enragés. Ceux qui se sentent atteints, s'enfuyant loin des villes, des villages et des lieux habités, avant que leur mal se soit manifesté par des actes extérieurs. Ils vont mourir solitairement dans les bois ou dans les fossés des routes.

Que doit-on faire lorsqu'on a été mordu? Il faut cautériser immédiatement la plaie au fer rouge, si cela est possible, ou avec des liquides caustiques, si l'on ne peut employer le feu. Les acides sulfurique, nitrique, phénique, la potasse caustique, la soude caustique, l'eau de javelle donnent aussi de bons résultats, si l'on n'a pas de feu à sa disposition. On fait saigner la plaie abondamment, on l'élargit au besoin, on peut même, si cela est possible, la sucer, si l'on a la bouche saine, et puis l'on cautérise largement et profondément. Si l'on n'a ni fer rouge, ni caustique, mais qu'on ait seulement de la poudre à sa disposition, on en répandra abondamment sur la plaie et l'on y mettra le feu. Enfin, si l'on n'a aucun de ces moyens à sa portée, on ligaturera isolément et vigoureusement le membre mordu entre la plaie et le cœur afin d'empêcher la circulation du sang dans la partie mordue et de pouvoir attendre une cautérisation énergique. Ces précautions sont bonnes à prendre, même quand le chien qui a mordu n'est pas suspect de rage. Dans ce cas, trop de précautions ne nuisent jamais.

Enfin, si, par hasard, on a négligé tous ces moyens de préservation, il ne faut pas se laisser aller au désespoir. Il est possible qu'on ne soit pas infecté du virus rabique. D'après les recherches statistiques de M. Bouley, quinze chances sur sept de ne pas devenir malade. C'est peu, mais cela est suffisant pour ne pas perdre tout espoir, surtout dans une maladie où l'imagination joue un grand rôle. Si l'on a passé trois mois après la morsure sans ressentir aucun mal, on peut se considérer comme à peu près délivré. Il y a des exemples de cas de rage qui se sont déclarés après quatre-vingt-dix jours, mais ils sont très rares.

J'ajouterai, comme il ne faut rien négliger dans une chose de cette nature, qu'il est de tradition que l'individu atteint de rage, même de rage confirmée, peut en être délivré et guéri, si, pieusement et avec foi, il invoque la protection et l'intercession de saint Hubert, patron des chasseurs, en son sanctuaire des Ardennes. Là où l'art et la science des hommes sont impuissants, l'intervention divine peut tout.

Je ne désigne point l'époque de l'année où les accidents et les manifestations de la rage sont plus fréquents; il n'y en a pas; en tout temps la rage se déclare, l'hiver aussi bien que l'été; en tout temps il faut être sur ses gardes et attentif.

L. CHARMOQUE.

DÉPÊCHES Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

ANGLETERRE.

Londres, 21.—Hier, à midi, le Great Eastern qui se trouvait par 53.45 de latitude nord et par 28 de longitude ouest, avait dévidé 740 milles de câble.

Londres, 21 juin.—Le shah de Perse visitera Woolwich aujourd'hui et fera une tournée d'inspection aux Docks, à l'arsenal et à l'Académie militaire Royale.

Glasgow, 21 juin.—Le steamer Marakon, de la ligne Cunard, a été partiellement détruit par un incendie.

Londres, 21.—Une dépêche de Constantinople au *Daily News* dit que le Sultan est malade.

Londres, 21 juin—Un accident sérieux a eu lieu aujourd'hui sur le chemin de fer de Midland. Nombre de chars ont déraillé et plusieurs personnes ont été tuées et blessées.

FRANCE.

Paris, 21.—Des exécutions ont été ordonnées contre les biens de Gustave Courbet, et ils doivent être vendus aujourd'hui pour contribuer aux frais de reconstruction de la colonne Vendôme.

Bayonne, 21. — Les carlistes qui sont ici ont reçu des dépêches annonçant que les insurgés ont pris la ville de Pancorba dans la province de Burgos, et qu'ils ont fait 400 prisonniers.

ESPAGNE.

Madrid, 21.—On rapporte que Castelar prépare un projet de constitution pour la République fédérale, cette constitution devant être analogue à celle des Etats-Unis. La nombre des Etats sera, dit-on de 15, y compris Cuba et les Iles Philippines. Madrid doit rester la capitale de l'Espagne.

Le président de la république fédérale devra être élu par le suffrage universel et son temps de service sera fixé à cinq ans. Les sénateurs seront choisis par les Etats, et les députés seront élus par le suffrage universel.

Madrid, 21—Dans un meeting de la majorité de l'Assemblée, aujourd'hui, M. Pi y Margal, président du Conseil, a prononcé un discours très fort. Il a demandé l'adoption d'une vigoureuse politique et des pouvoirs extraordinaires pour le gouvernement afin qu'il puisse être en état de faire tête aux ennemis qui conspirent contre la République.

Castelar a demandé un vote de confiance pour le gouvernement et l'assemblée ne l'a pas refusé.

TURQUIE.

Le sultan n'est pas malade.

Constantinople, 21.— Le rapport d'après lequel le sultan serait sérieusement malade est dépourvu de fondement.

Gregory Aristurchi Bey a été nommé ambassadeur de Turquie à Washington, à la place de Blacque Bey, qui a donné sa démission.

AUTRICHE.

Vienne, 21. — Le général Van Buren a quitté Vienne après avoir perdu tout espoir d'être réintégré.

L'empereur François Joseph a visité hier l'Exposition et a passé dans toutes les sections. Sa Majesté a manifesté un grand intérêt dans l'examen des machines exposées dans le département américain. Il fait une chaleur excessive.

MEXIQUE.

Matamoros, 21.—La révolution dans l'Etat de Jalisco, sous la conduite du prêtre Aguilar, causée par la tentative du gouvernement d'Etat de collecter les taxes après 16 ans de suspension pendant lesquels l'Etat était sous le contrôle du chef indien Lozada qui a été dernièrement déposé par le gouvernement général, a pris des proportions sérieuses et le général Palacio a été envoyé avec ses troupes pour aider à la supprimer.

Le général Carlos Fuero télégraphie au gouvernement qu'il sera impossible de rétablir l'ordre à Jalisco si les autorités d'Etat veulent lever ces taxes et l'on croit que le gouvernement d'Etat sera forcé d'abandonner cette collection ou le gouvernement fédéral suspendra le gouvernement d'Etat.

WASHINGTON.

Washington, 21.—On annonce plusieurs cas de diarrhée semblables aux dérangements qui accompagnent ordinairement le choléra.

Washington, 21—On parle du juge Hoar, ex-avocat-général, pour la place de chef de justice.

Washington, 21.—On voit dans la partie imprimée de l'enquête relative au Polaris qu'aucun membre de l'équipage n'a eu l'idée que Hall ne fût pas mort de la mort naturelle. Tous disent que Buddington était fort adonné à la boisson, et que la mort du capitaine le délivra d'une surveillance gênante.

Observations météorologiques.

Washington, 21—Probabilités—Pour les Etats du golfe à l'est du Mississippi, vents légers du sud-ouest au sud-est, avec un temps partiellement couvert et des rayons passagers de pluie.

NEW-YORK.

Rapport de Meacham sur les batailles avec les Modocs.

New York, 21.—Meacham dit, dans son rapport, que les Modocs, pendant la guerre, ont tué ou blessé environ trois soldats pour chaque guerrier et que les guerriers n'excédaient pas le chiffre de 65. Il ajoute que pendant les trois premiers jours de combat, cette bande a tenu non seulement contre 800 hommes ayant l'avantage des armes modernes les plus perfectionnées, mais qu'elle a su encore garder ses derrières pour assurer une retraite que les éclaireurs indiens eux-mêmes, les Warm Springs, n'ont pas su fermer.

L'idée de Meacham est que la meilleure politique serait d'abolir tout privilège pour les tribus et de mettre les Indiens, devant la loi, sur le même pied que les autres meurtriers.

New York, 21—Le steamer Juanita partira incessamment avec 2,500 tonneaux de charbon pour l'usage du steamer Tigress qui est attendu à l'arsenal de marine de Brooklyn lundi. Son équipement commencera de suite afin qu'il soit en état de partir le 4 ou le 5 de juillet. Le steamer Tigress sera approvisionné pour deux ans. On sait qu'il va à la recherche du Polaris.

New-York, 21 juin.— 474 décès pendant la semaine dernière. On rapporte quatre cas de fièvre jaune rue d'Etat, en cette ville, dans une rangée de maisons où un jeune homme est mort de la fièvre la semaine dernière.

New-York, 21 juin—Le brick Tubal Cain de Matanzas, rapporte que le 17 juin, G. Anderson et le 21, Peter Blackstone, tous deux marins, sont morts de la fièvre jaune et ont été ensevelis en mer. Le capitaine Stones Child est tombé malade de la fièvre jaune pendant que le navire traversait la baie pour gagner la quarantaine.

New-York, 21—Une dépêche de Biarritz au *Herald* dit que Serrano, Martos, Caballero, de Rodas, Garmindo, Sagasta et d'autres qui demeurent dans le voisinage s'efforcent d'organiser un parti modéré pour prendre possession du gouvernement d'Espagne. Ils ont fait des ouvertures aux Cortès et aux régiments réguliers maintenant au service de la République, dans l'intention, si ces forces sont suffisantes, de marcher sur Madrid.

Des propositions de cette nature ont été faites à Elio Dorregaray, Lizzarraga, et à d'autres chefs carlistes qui ont tous refusé d'avoir aucune relation avec Serrano ou ses partisans; mais on croit que beaucoup de régiments réguliers de l'armée espagnole sont entrés dans cette conspiration. Ce parti prétend favoriser une république conservatrice et unitaire.

On a dit aux Carlistes que s'ils n'acceptaient pas la proposition, les provinces du nord seront abandonnées et les troupes portées sur le côté sud de l'Ebre jusqu'au rétablissement matériel de l'ordre en Espagne; alors on commencera une guerre d'invasion et de conquête contre la Navarre et les pays Basques.

New York, 21 juin.—Arrivés, les steamers Rhein et South Carolina.

New-York, 21—Embarqué aujourd'hui $340,000 en espèces.

BROWNSVILLE.

Arrestation d'un Assassin Mexicain.

Brownsville, 20 juin.— Mauricio Portugal, fameux bandit mexicain, autrefois chef de police à Matamoros, a été arrêté aujourd'hui et renvoyé au Mexique sur la demande des autorités de ce pays en vertu du traité d'extradition. Il est accusé d'avoir tué le chef de police à Matamoros qui avait été nommé pour remplacer Portugal il y a quelques temps.

Pendant la révolution, l'année dernière, Portugal, à la tête d'une petite bande, mit au pillage Rouchete et Bagdad, sur le territoire mexicain, et tua plusieurs habitants de ces villes. Depuis lors, il a passé son temps à enlever des bestiaux et à piller avec les confédérés le long de la frontière.

SAN FRANCISCO.

San Francisco, 21 juin—Le juge C. T. Hayden de l'Arizona, partit du camp McDowell, le 24 mai, avec un détachement de quatre Américains et trois Mexicains, pour faire une reconnaissance sur les bords de Salt River. Ils avaient emporté pour 8 jours de provisions seulement. On n'a pas entendu parler d'eux depuis et l'on craint qu'ils n'aient été tués par les Apaches.

MEMPHIS.

Le Choléra à Memphis.

Memphis, 21 juin—Temps, aujourd'hui, clair et chaud. Il y a eu seulement 19 enterrements contre 21 hier. 14 personnes sont mortes du choléra. Les nouvelles des environs disent que le fléau sévit toujours, mais dans la campagne les cas ont rarement un résultat fatal.

NASHVILLE.

Le choléra à Nashville.

Nashville, 21— La liste mortuaire du choléra porte 59 victimes dont 48 nègres. Le temps est pluvieux avec quelques éclaircies.

DIVERS.

Pottsville, 21 juin.—Vingt maisons ont brûlé ce matin. Un enfant a péri. Les pompiers de Minersville et de St Clair arrivent au secours des incendiés. Plusieurs ont été atteints par des chûtes de murailles. Perte $130,000.

Brenham, Texas, 21 juin.—Les pluies ont presque ruiné les récoltes de cotte région. Les planteurs ne peuvent pas se débarrasser des herbes. En conséquence une grande partie des cultures a été abandonnée.

Nashua, N. H.—Ella T. Woods, qui fut blessée d'un coup de pistolet par Henry Jewett, il y a huit jours, est morte de cette blessure.

Grand incendie.

Paterson, N.-J., 21. — Un grand incendie a éclaté ce soir sur les 11 heures, à Passaic, et s'est bientôt étendu à la gare de l'Erie. Les écuries et d'autres bâtisses seront infailliblement détruites.

La plus grande alarme règne dans la ville. La perte est déjà de $100,000.

Plus tard.—Tout un bloc a été détruit et le feu continue. Il est trop tard pour avoir des détails sur la perte totale; mais on pense que l'incendie se bornera à la destruction du bloc.

Les Femmes Electeurs.

Canandaigua, 21 juin—L'avocat de district Crowley a déposé aujourd'hui un nolle prosequi dans chacune des affaires des 14 femmes accusées, avec miss Anthony, d'avoir voté illégalement.

RIVIÈRES.

Etat du Fleuve, Bateaux, &c.

Vicksburg, 21—Descendant, le steamer Henry S. Turner. Temps clair et chaud. Le fleuve baisse.

MARCHÉS.

Marchés américains.

New York, 21—Coton plat et sans changement. Vendu aujourd'hui 207 balles.

New York, 21—Argent abondant de 3 à 5. Change ferme à 109 1/8. Or, 115 1/4.

Savannah, 21—Coton plus facile. Mid. 18 1/4.

Galveston, 21 juin—Coton plat. Bon ordinaire 15 à 1/4. Stock 22,856 balles.

Mobile, 21 juin—Coton calme et facile. Middling 18 3/4. Stock 16,357.

Charleston, 21 juin—Coton plat et facile. Middling 18 3/4.

Voici les choses qu'on entend dans les couloirs du ministère de la guerre quand on y passe, comme nous l'avons fait hier, vers trois heures :

Premier employé.—Pourquoi donc donne-t-on pour successeur à M. de Cissey un général de cavalerie ?

Second employé.—Pour aller plus vite, parbleu !

Premier employé, avec mélancolie.—Méfions-nous des galops !

—A table d'hôte, une dame, de l'âge de celles que préférait Balsac, est assise entre son fils âgé de six ans et un voisin extrêmement causeur et galant.

La conversation de la dame intéressait singulièrement le monsieur, car il souriait à chaque mot.

Tout à coup, le petit garçon interrompant l'entretien :

—Dis-donc, maman, dit-il, ôte donc un peu tes dents pour mieux faire rire le monsieur.

BULLETIN COMMERCIAL.

Samedi soir, 21 juin 1873.

[NOTE—Les prix de notre Bulletin Commercial sont ceux de la vente en gros; au détail les prix sont plus élevés.]

—[illegible] DENRÉES—

COTON—Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 600 balles, prises pour la plupart à des prix plus faciles, mais les affaires ont été trop peu étendues pour servir de base à nos cotes. Conséquemment nous les répétons et donnons en même temps les chiffres de l'Exchange.

Cotes générales.		Cotes de l'Exch.
Inférieur	8— à 9—	——
Low ordinary	10— à 11—	——
Ordinary	13— à 14 1/4	13—
Good ordinary	15 1/4 à 15 1/2	15 1/4
Low middling	17 1/4 à 18 1/4	17—
Middling	18 1/2 à 18 3/4	18 1/4
Strict middling	—— à 19—	——
Good middling	—— à 19 1/2	19 1/4

Les recherches ont été peu nombreuses à l'ouverture du marché, mais on a généralement supposé que les affaires avaient embrassé de 500 à 1000 balles. Plus tard dans la journée, une partie des acheteurs s'étant retirés, la demande s'est ralentie, ce que voyant les facteurs ont montré l'intention de faire des concessions sans cependant décrier aucune offre, et à la clôture, il a été trouvé que les affaires en totalité n'avaient pu embrasser que le montant insignifiant noté plus haut.

Le montant à bord de navires non-expédiés, est alignant à bord ou engagé pour être embarqué, a été porté, ce matin, à l'ouverture à 20,500 balles, et ce montant embrasse 15,500 balles à destination de Liverpool, 1,800 balles pour le Havre; 2000 à destination de Cork et un marché; et 2000 à destination de ports du Nord; ce montant, déduit du stock en mains tel qu'il a figuré dans notre état courant d'hier soir, laisse 24,300 pour représenter la quantité qui se trouve au débarcadère, dans les presses, invendue ou attendant des ordres.

L'Exchange rapporte "Marché calme et facile. Vente de 370 balles."

ETAT DU MARCHÉ AU COTON.

Stock en mains le 31 août, 1872....B.		4,980
Arrivé dep. notre dern. rap.	448	
Précédemment	1,358,129	1,354,677
		1,359,626
Expédié aujourd'hui	6878	
Précédemment	1,317,083	1,324,081
Stock en main et sur navires, non expédié		26,773
Stock l'an dernier à la période correspondante		26,304

Les exportations d'aujourd'hui ont embrassé 4334 balles en destination de Liverpool et 2040 pour New-York.

SUCRE—Reçu, 10 boucauts. Vendu, 25 boucauts de fair à 6 1/2 c. la livre.

MELASSE—Reçu, 8 barils. Pas de ventes.

TABAC—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 37 boucauts (30, 3 et 5) à —. Il a été en outre rapporté qu'un lot beaucoup plus fort—400 à 500 boucauts—avait changé de mains, mais on nous a assuré que bien qu'il y ait quelques négociations d'entamées au sujet de quelques lots de l'article, aucune vente de ce genre n'a cependant été consommée. Le montant à vendre est évalué à 15000 boucauts.

Nous cotons: Inférieur lugs, 7 1/4 à 7 3/4 c.; medium lugs, 8 à 8 1/2 c., fine lugs 8 1/2 à 9 c.; low leaf, 9 à 10 c.; medium 10 1/2 à 11 c.; good, 11 1/2 à 12 c.; selections, 12 1/2 à 13 c.

Reçu depuis hier soir 46 boucauts. Pas d'exportation. Stock en main d'après notre état courant 24,131 boucauts.

FARINE—Vendu, 700 barils, dont 25 de double extra à $5 75 le baril, 50 do à $6 50 do à $6 10, 25 de low treble extra à $7, 50 choix treble extra à $7 85, 50 do à $7 87 1/2, 50 choice extra à $9, 100 do à $9 25, 100 do à $9 37 1/2, 50 do à $9 62 1/2, et 150 à des conditions particulières. Un lot de 500 barils a été réexpédié à St Louis, ce qui porte le total des barils de farine réexpédiés à St Louis depuis 15 jours à 3,131.

MAIS—Vendu, 1,750 sacs aux prix suivants : blanc mêlé, 50 c. le boisseau; choix blanc, 60 c.

RIZ—La Louisiane fair vaut 7 1/4 à 7 3/4 c. la livre; le good, 8 c.; le choix, 8 1/4 à 8 3/4 c.; le Carolina good à choix, 9 à 9 3/4 c.; l'Inde, 8 3/4 c. (or).

SEL—Nous cotons Gros sel $1 69 à $1 65, fin $1 85 à $1 90 le sac. Le Turks Island se vend $1 à $1 10 le sac de deux boisseaux.

CAFE—Marché languissant. Nous cotons: Prime, 19 1/2 à 20 c. (or) la livre; good, 19 à 19 1/2 c.; fair, 18 1/2 à 19 c.

—VIANDES ET GRAISSES—

PORC—Mess, $17 75 le baril, au détail, $18.

VIANDE SALÉE SÈCHE— Epaules, 7 1/4 à 7 3/4 c. la livre; clear sides, au détail, 9c.

BACON—Epaules, 7 3/4 c. la livre; clear rib sides, 9 1/2 c., clear sides, 9 3/4 à 9 3/4 c.

BREAKFAST BACON—10 à 10 1/2 c. la livre.

JAMBON—13 1/2 à 14 c. la livre.

GRAISSE—En tierçons, steam et kettle, 8 1/2 c. la livre; de raffinée, 9 c.; en barillet, 10 à 10 1/2 c.

BŒUF—Stock faible et demande limitée. Le bœuf du Texas se vend $11 le baril. En tierçons $16 à $18, demi barils $6 à $8 50, du Nord et de l'Ouest $14 à $15 le baril, $9 le demi baril, Fulton market $11 50 le demi baril.

—COMESTIBLES ET ARTICLES DE CONSOMMATION.—

FARINE DE MAIS—$3. 50 1/2 à $3 60 le baril.

COW PEAS—Carolina Clay, $1 50 le boisseau.

WHISKY—Choix Cincinnati, 90 c. le gallon; Louisiane, 92 à 93 c.

BEURRE—Choix de l'Ouest, 25 c. la livre; choix Goshen, 32 à 34 c.

DIVERS—Les patates douces valent $3 le baril; les pommes de terre de la Louisiane, $3 50; les oignons, $3 25; les choux, $4 à 8 c. pièce.

FROMAGE—Fromage choix de l'Ouest, 17 1/2 c. la livre; New York cream, 18 1/2 c.

FRUITS—Les pêches valent $1 50 à $2 la caisse, les poires $2 à $3, les pommes 75 c. à $1 la caisse. Les oranges de Messine se vendent $10 la caisse; limons de Palerme $9 50 la caisse.

VOLAILLES ET ŒUFS—Les poules se vendent au débarcadère de $6 50 à $7 la douzaine; les jeunes poulets, de $4 à $4 50, les canards, de $4 à $4 50 les oies, $7 à $8; les dindes de $13 à $15. Les œufs 15 à 16 c. la douzaine.

—FOURRAGE.—

AVOINE—41 à 42 c. le boisseau.

SON—88 à 90 c. les 100 livres.

FOIN—Ordinaire à prime, $30 le tonneau; ordinaire $18 à $21; prime, $22 à $24.

DIVERS.

TOURTEAUX—Les tourteaux des fabriques de la ville valent $22.50 à $23 le tonneau; ceux de la campagne $18 à $20.

MOUSSE—La mousse grise vaut 2 1/2 c la livre; la noire, 5 c.; mêlée, 3 à 4. nettoyée en ville, 7 c.

LAINE—La Louisiana clear est coté à 28 c. clear Lake 30c. burry 15 à 16 c. la livre.

TOILE D'EMBALLAGE.— Jute américaine, 15 c. la yarde en gros et 15 1/2 c. en détail; de de l'Inde en balles et en rouleaux, 13 c. en détail; chanvre et lin, 14 à 14 1/2 c. la yarde. La toile de l'Inde en gros est cotée à 11 1/2 c. la yarde.

SAVON.—Savon extra de famille, 6 c. la livre en forts lots, et 7 c. en petits lots. Keller's Magnolia, 4 1/2 c. la livre en forts lots, et 5 1/2 c. en petits lots; Keller's Olive, 6 à 6 1/2 c.; Palm, 7 1/2 à 8 c.; Marseille, 12 c.; savon d'eau froide, 9 c.; savon pour polir, 9c; extra olive, 7 c.

HUILE DE CHARBON.—Prix, 24 à 26 c le gallon en barils, et 31 à 34 c. en boîtes.

PEAUX.—Les peaux sèches salées sont cotées 14 à 14 1/2 c. la livre; vertes de la campagne, 10 1/2 c.; Bnat, 15 à 16 c.; endommagées moitié prix. Steer des Abattoirs de la ville, 10 1/2 c.; kips de 20 à 24 livres, 12 c.; de de 25 à 30 livres 11 1/2 c.; peaux de veau, 75 c. pièce; cire jaune 28c.; cornes de bœuf, 5c. pièce.

HUILE DE GRAISSE.—D'hiver, 72 à 75 c. le gallon.

SUIF—Le suif du Texas vaut 8 1/4 c. la livre.

BOUGIES DE STAR—Elles se vendent de 17 1/2 à 18 c. la livre.

HUILE DE GRAINES DE COTON.—raffinée, 67 c. le gallon; brute 42.

ORGE ET HOUBLON—Orge de l'Ouest, choix, $1. 45 à $1.50 le boisseau; do., bon pour distillerie, $1.25 à $1.35. Houblon de New-York, 51 c. la livre.

TONNELLERIE.—La demande de perches pour barils est bonne et les barils à mélasse se vendent $1 30 à $1 40; perches vertes pour barils, cotées à $80 le millier, et pour boucauts $90 à $100.

DOUVES EN CHÊNE.—Extra pipe, calied, à vis, $185 à $205 les 1200; futailles à vis, $120 à $125; extra boucauts $145; extra barriques à vis, $105 à $115; extra barils, $85 à $90; extra hachées, $40.

GRAINES DE COTON—$12 le tonneau en fournissant les sacs.

AMIDON.—4 1/2 c. la livre.

ARTICLES POUR NAVIRES—Essence de thérébentine, 45 c. le gallon; résine virgin dip, $6 25 le baril; résine claire, $6 75 à $4; No 1, $3 50; No 2, $2 25; commune, $2; goudron, $4 75; de demi-baril, $3 60.

CHARBON—Pittsburg, 58 1/2 c. le baril en gros; 60 c. aux bateaux à vapeur; 75 c. aux manufacturiers; 81 au détail.

SACS EN PITRE—17 1/2 pièce.

CERCLES EN FER POUR COTON, 9 c. la livre.

—FRETS—

Un navire a été nolisé pour Livourne, chargement de mille boucauts de tabac, à 70 s. Nous cotons: Par steamer, coton à Liverpool, 3/4 d.; à New York, 1 c. tabac à New York $9; maïs à Liverpool, —, à 15 d. Par voilier, coton à Liverpool 5/8 d.; au Havre, 1 13/16 c. pour la Russie, 15/16 d. pour Gênes, 1 3/4 c.; à Boston 3/4 c.; tabac à Livourne, 70 s.

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'Abeille édition quotidienne, ($14 par an; édition hebdomadaire, $3). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, préalablement fait de [illegible] aux maîtres de poste.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 21 juin 1873.

Comptoir d'échanges (Clearing-House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances.
21 juin	867,720 56	170,619 98
Même temps, la sem der	1,129,598 00	128,261 98
Total de la semaine dern	7,161,858 36	1,004,276 59
Total de la semaine préc	7,370,607 74	1,115,148 51

Il ne s'est rien passé de nouveau sur le marché monétaire qui est calme et facile. Les offres dans les banques et dans la rue, sont rares et les signatures de premier ordre, ou le bon papier accompagné d'excellentes garanties collatérales peuvent se faire à des taux un peu plus faciles. Les rapports hebdomadaires des banques du Clearing House indiquent une augmentation considérable du papier monnaie, une augmentation dans les dépôts, mais aucun changement important dans les escomptes.

Nous continuons de coter le papier de premier ordre, avec ou sans garanties collatérales, à 8 à 10 pour cent par an; le papier No 1 à 12, et le No 2 à — à 18; le papier hypothécaire de premier ordre à 9 et celui de second ordre à 10.

L'or a ouvert à 115 1/4 à 115 3/4 contre 115 1/4 à New-York et, après un faible mouvement, a fermé aux taux d'ouverture sur les deux marchés. Les transactions ne comprennent que $80,000, dont $5,000 à 115 1/4, $3,000 à 115 3/8, $15,000 à 115 3/8 à 115 3/4, $2,000 à 115 3/4, $3,000 à 115 3/4 à 115 7/8, $2,000 à 116.

Aucune vente d'argent n'a été annoncée. Les demi-piastres américaines ont encore fléchi par suite de l'approvisionnement et d'une faible demande; elles sont cotées actuellement à 105 à 107. Les piastres mexicaines sont toujours cotées à 2 pour cent de prime sur l'or, les nouvelles, et 5 pour cent les anciennes.

Le change sterling a encore été négligé; les traites particulières n'ont pas varié et celles des banques ont légèrement fléchi. On a vendu 15,700 livres, dont 2500 connaissement à 125 à 125 1/4, 3000 clear No 1 à 125 1/2, 1200 de banques à 126 1/2, 10,000 de banquiers et de Banque à —. Nous n'avons entendu mentionner aucune vente de francs ou de marcs d'Allemagne.

A la clôture, les traites sterling étaient cotées à 125 à 125 1/2 le connaissement et clear No 1 (ce qui n'indique aucune variation) et — à 126 1/4 le change des banques contre 126 1/2 hier; les francs, nominaux à 4.60 à 4.57 1/2 le change particulier et 4.53 1/2 à 4.51 1/4 celui des banques; les marcs d'Allemagne, toujours entièrement nominaux. Nous avons parlé, dans le bulletin d'hier, des thalers de Prusse sur Berlin, vendus à 73 3/8 en or.

On n'a pas offert beaucoup de change américain, et le mouvement a été un peu plus prononcé qu'hier. Les opérations se sont élevées à $100,000 de banques, sur New York, à vue, y compris $25,000 et ($5,000 $5,000) à 1/4. Les banques ont tiré à 3/8. Le change particulier a été coté à 1/8.

Une vente (la seule annoncée) de 5 actions de la Banque du Canal a eu lieu à $100.

$3,000 de nouveaux bons sept pour cent de la ville ont changé de main à 53 1/2 et $4,000 de bons sept pour cent de la ville, intérêt payable en or, à 61 1/2. A la clôture, ces derniers étaient cotés à 61 à 61 1/2. Aucune vente de certificats d'allocations de la ville n'a été annoncée. Cote, 68.

Les mandats de la police métropolitaine ont été cédés à 96 à 97. On n'a pas annoncé de transactions.

$14,400 ($900, $400, $500 et $000) de mandats Graham de l'Etat ont changé de mains à 48. Cotés, à la clôture, 46 à —.

Dans les mandats Clinton de l'Etat, $10,000 se sont vendues à 69 1/2, $3000 à 60 1/2, $1000 à 60 3/4, $7000 ($000 et $000) à 61, $5000 à 61 1/2. Cotés, à la clôture, 60 à 61.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 28 juin 1873.

Arrivé hier—360 bœufs du Texas, 137 vaches et veaux d'un an.

Vendu—[illegible] bœufs du Texas, 375 vaches et veaux d'un an, [illegible] moutons.

A vendre—[illegible] bœufs du Texas, 187 vaches et veaux d'un an, [illegible] cochons, [illegible] moutons, [illegible] veaux.

[illegible]

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI, 21 JUIN 1873.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (ang) Arbitrator, Craig, pour Liverpool Dugan, Zerega & co

Steamship (ang) Mandigo, Speke, pour Liverpool Lovell & Bailey

Steamship City of Galveston, Rowland, pour New York. C A Whitney & co

ARRIVÉS.

Steamship New Orleans, Gager, de New York, 12 juin, J A Moulton—2d district.

Steamship Lavaca, Cochey, de Cedar Keys, à Post & Bailey—1er district.

Goélette J G Whipple, Arnet, 7 jours de Boston, J E Morgan & co—.

BATEAUX A VAPEUR.

St. John, Greathouse, de Baton Rouge. Che Bedman, Shinkle, de St. Cincinnati.

ARRIVÉS AU BASSIN NEUF.

Schr Mary Jane, Bayou Lacombe—[illegible]

[illegible]

ARRIVÉS AU VIEUX BASSIN.

[illegible]

REMORQUEURS.

[illegible]

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—Par steamship Arbitrator—[illegible]

LIVERPOOL—Par steamship Mandingo—[illegible]

NEW YORK—Par steamship City of Galveston—[illegible]

IMPORTATIONS.

CEDAR KEYS—Par steamship Lavaca—[illegible]

BONNACA—Par goélette J G Whipple—[illegible]

REÇU DE L'INTÉRIEUR.

BATON ROUGE—Par steamer St John—[illegible]

CINCINNATI—Par steamer Che Bedman—[illegible]

Bulletin des Chemins de Fer.

N. O., JACKSON & GREAT NORTHERN R R.

[illegible]

N. ORLEANS, MOBILE AND TEXAS R R.

[illegible]

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R R.

[illegible]

LISTE DE NAVIRES

En charge, Expédiés et Partis pour la Nlle-Orléans.

22 Juin 1873.

NEW YORK.

[illegible]

LIVERPOOL.

[illegible]

SHIELDS.

Barque Halcyon, Hearty......partie 20 mai

QUEENSTOWN.

Barque W G Putnam, Pitts......partie 18 mai

DUBLIN.

Barque Ross, Jacobson......partie 9 avril

GREENOCK (ECOSSE).

Navire Melete, Bergstrom......parti 18 avril

BORDEAUX.

Barque Passaconsi, Brown......parti 6 mai

HAVRE.

Navire Baden, Dyer......parti 21 mai

Navire Caledonia, Weeks......parti 2 mai

Barque Adler,......partie 3 mai

MARSEILLE.

Brick Rêve, Cosso......en charge 17 mai

GÊNES.

Barque Domenico Lanata, Zara.en ch'ge 20 mai

RIO DE JANEIRO.

Barque Walegrif, Hesselton......partie 23 avril

DÉPARTS DES TRAINS DE CHEMIN DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLEANS & JACKSON.

Express......7.50 du matin.

Malle......5.00 du soir.

Train d'agrément......4.30 après-midi

NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.

Express et malle......8.00 du matin.

Express et malle......5.00 après-midi

Train d'agrément pour les villes de bain, allant jusqu'à Ocean Springs, tous les jours (le dimanche excepté) à 3 heures et quart.

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.

Par le ferry de la rue Calliope......7.45 du matin.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.

Pointe terre de la rue ... & Anno...7.30 du matin.

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 22 Juin 1873.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 9 HEURES DU MATIN A midi jusqu'à nouvel ordre.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

[illegible]

LISTE DES LETTRES—DAMES.

[illegible]

CHAS. W. RINGGOLD, Maître de Poste.

Nouvelle-Orléans, 23 juin 1873.

Consulat de France.

AVIS [illegible]—JUIN 1873.

[illegible]

C. CAVAROC & SON.

5 & 7 EXCHANGE PLACE,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,

IMPORTATEURS DE :

Vins, Eaux-de-Vie, Sardines, Etc.

SEULS AGENTS DES

CHAMPAGNE—J. ROUSSILLON & CIE.

VIN—F. S. CHATEAU DILLON.

EAUX-DE-VIE—ACHILLE PETIT, — J. A. GUÉRIN, — COGS PÈRE & FILS BELLEZINIER.

AVANCES LIBÉRALES

Sur Consignations, à nos amis de New-York, Bordeaux, Havre, Liverpool et Londres.

THE NEW ORLEANS BEE,

DUFOUR & LIMET, Publishers.

OFFICE—No. 73, CHARTRES

—TERMS—

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the Paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $5; half-yearly, $3 00; quarterly, $2

For New York Direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers

NEW ORLEANS,

GEO. WASHINGTON, CORTES,

GEO. CROMWELL, ST. LOUIS

The steamship

NEW ORLEANS,

Gager, commander,

will leave her wharf, foot of Toulouse street, Thursday, June 26th., at 8 A. M.,

PASSAGE......$60.

Freight for LIVERPOOL, BREMEN HAVRE taken by this line, and through Bills Lading given for the same.

For freight or passage apply to

ALFRED MOULTON, 61 Carondelet Street

Pontchartrain Railway.

THE City terminus of this road is established at "Old Depot," on Elysian Fields street, near the Levee.

Excursions to and from the Lake, same day, 25 cents.

Fare to and from Gentilly Station, 15 cents each way.

On and after above date the trains will run as follows :

FROM THE CITY.	FROM THE LAKE.
6 o'clock A. M.	7 o'clock A. M.
7 1/2 "	8 1/2 "
9 "	10 "
10 1/2 "	11 1/2 "
12 M.	1 1/2 P. M.
2 P. M.	2 1/2 "
3 "	3 1/2 "
4 "	4 1/2 "
5 "	5 1/2 "
6 "	6 1/2 "
7 "	7 1/2 "
8 "	8 1/2 "

On Sundays the trains will be run every half hour from 2 o'clock P. M.

A steam train leaves the city depot every Sunday morning at 4 o'clock.

Passengers for Gentilly Station must notify the conductor prior to departure of trains.

S. H. SCANTON, Gen'l Superintendent

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS, 104 CANAL STREET.

NINETEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement :

Premiums received during the year ending May 31, 1873, including earned Premiums of the previous year :

On Fire Risks	$[illegible]
On Marine Risks	[illegible]
On River Risks	[illegible]
Total premiums	1,087,[illegible]
Less earned Premiums	[illegible]
Net earned Premiums 31st May, 1873	[illegible]

Losses paid—

On Fire Risks	$[illegible]
On Marine Risks	[illegible]
On River Risks	[illegible]
Taxes	[illegible]
Reinsurances, return Premiums and Profit and Loss	[illegible]
Deduct interest, less expenses	[illegible]
Profit	[illegible]

The Company have the following assets :

Real Estate; City Bonds; Bank and Railroad Stocks; Notes secured by mortgage; Notes secured by pledge; Bills receivable; Premiums in course of collection; State Bonds; Insurance Stocks; Stock of Valette Dry Dock Company; Stock of Levee Steam Cotton Press; Stock of Marine Dry Dock and Ship Yard Company; Harbor Protection Company; St. Louis Hotel Association; Mortgage Bonds Turners' Association; Mortgage Bonds Odd Fellows' Hall; Judgement on Mortgage Notes; Cash on hand; New Orleans, Florida and Havana Steamship Company. [figures illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.

G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, city of New Orleans. Sworn to and subscribed before me the 9th day of June 1873.

P. C. CUVELLIER, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 9th day of June 1873, it was resolved to declare a CASH DIVIDEND of Fifteen per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May 1873, payable on the third Monday of July next.

Also to pay to the Stockholders on demand, Interest at the rate of 10 per cent per annum on their stock.

DIRECTORS.

P. Maspero,	David McCoard,
J. Z. Relf,	L. F. Generes,
M. Puig,	P. Fourchy,
P. B. Wiltz,	J. J. Fernandez,
D. A. Chaffraix,	J. M. Allen,

11 juin—1an Chs. Lafitte.

Sugar, Molasses and Syrups.

REFINED SUGAR—Cut-Loaf, Crushed and Powdered. A. THOMSON & CO., 45 Tchoupitoulas street.

GOLDEN SYRUP—A superior article of pure Louisiana from the Crescent City Refinery. A. THOMSON & CO., 45 Tchoupitoulas street.

REFINED SYRUP AND MOLASSES—Crescent City Refinery, Orleans, Louisiana, Oak Grove and Poliana brands. A. THOMSON & CO., Tchoupitoulas street.

LOUISIANA MOLASSES—Various grades a plantation in barrels, half barrels and kegs. A. THOMSON & CO., 45 Tchoupitoulas street.

CLARIFIED SUGAR—Various grades white and yellow, in hogsheads and barrels. A. THOMSON & CO., 45 Tchoupitoulas street.

LOUISIANA SUGAR—Various grades of plantation, in hogsheads and barrels. A. THOMSON & CO., 45 Tchoupitoulas street.

FOREIGN SUGAR.—Cuba, Demerara Porto Rico, in hogsheads and boxes. A. THOMSON & CO. 45 Tchoupitoulas str

ON MARRIAGE.

Happy Relief for Young Men from the effects of Errors and Abuses in early life. Manhood restored. Nervous Debility cured. Impediments to Marriage removed. New method of treatment. New and remarkable remedies. Books and Circulars sent free, in sealed envelopes. Address, HOWARD ASSOCIATION, No. 2 South Ninth street, Philadelphia, Pa.,—an Institution having a high reputation for honorable conduct and professional skill. march 25—3m

E. DECHAMPS,

No. 20......ST. LOUIS STREET......No. 20

NEW ORLEANS.

Direct Importer of

French Wines and Brandies

CORDIALS, SWISS ABSYNTH, KIRSCHWASSER,

Fruits in Brandy, Fruits in their Juice,

DOMESTIC LIQUORS, ETC.

The only Agent in the United States for the [illegible]

Aux Contribuables.

JOHN T. DUFOUR,

60......PASSAGE DE LA BOURSE......60

Entre Bienville et Douane.

SE charge du règlement des Taxes de Ville et d'Etat, arriérées ou non; de la réduction de l'évaluation, dans les cas où les estimateurs ont exagéré la valeur des propriétés imposables; de la vérification des noms sur les listes, etc. S'étant déjà occupé avec plein succès, depuis plusieurs années, de ce genre d'occupation, il croit pouvoir être fort utile aux contribuables qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

To the Public and Tax-Payers

JOHN T. DUFOUR,

60......EXCHANGE ALLEY......60

Between Bienville and Customhouse streets.

SETTLES : back taxes, City and State; takes all the necessary steps to obtain a reduction of exorbitant assessments; corrects errors of names, etc. He respectfully solicits the patronage of taxpayers.

TWENTY-FOURTH ANNUAL STATEMENT — OF THE — Crescent Mutual Insurance Co.

NEW ORLEANS, May 31, 1873.

The Trustees, in conformity to the charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th of April, 1873 :

Fire premiums	$[illegible]
Marine premiums	[illegible]
River premiums	[illegible]
	$[illegible],411 42
Earned premiums, less reinsurance and return premiums	$[illegible],186 52
Losses paid : On fire risks	$[illegible]
On marine risks	[illegible]
On river risks	[illegible]
	$[illegible]
Taxes, discount in lieu of participation, stamps expenses, etc., less discount, etc.	57,156 90
Leaving net profits	[illegible]

The Company have the following assets: Bills receivable; Loans on bond and mortgage; Loans on pledge of stocks at call; Cash on hand; Real estate; City bonds, bank and other stocks; Premiums in course of collection [figures illegible]

Reserved for unadjusted losses and taxes ...$47,000

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

THOS. A. ADAMS, President.

HENRY V. OGDEN, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me, this 28th day of May, 1873.

W. L. EVANS, Second Justice Peace, Parish of Orleans.

The Board of Trustees resolved, that after paying the fourth quarterly interest of TWO AND ONE HALF PER CENT on the CAPITAL STOCK of the Company, that a DIVIDEND of THIRTY-THREE AND ONE THIRD per cent, be paid in CASH on and after the 9th day of June next, to those parties insuring with the Company, entitled to receive the same.

TRUSTEES:

APRIL, 1873.

Thos. A. Adams,	Sam'l B. Newman,
Sam'l. H. Kennedy,	C. T. Buddecke,
John Phelps,	P. H. Foley
A. G. Ober,	Adam Thompson,
E. B. Su Amore,	Henry Abraham,
P. N. Strong,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	Edward J. Gay,
Jno. M. Sandidge,	Simon Hernsheim,
Simon Forchheimer,	Jos. S. Wolfe,
E. B. Post,	R. T. Torian,
Edward Pilsbury,	Jno. R. King,
Chas. E. Slaybach,	Frederick Camerden,
David Wallace,	J. L. Harris.

May 31—6m

OFFICE OF THE SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS, 61 Camp street. NEW ORLEANS, January, 1873.

PAID UP CAPITAL, $600,000.

SEVENTEENTH ANNUAL STATEMENT

In conformity with the requirements of the charter, the company, publish the following statement for the year ending December 31, 1872 :

Amount of premiums for the year ending December 31st, 1872, viz : On fire risks; On marine risks; On river risks; Add unterminated risks for 1871; Deduct unterminated risks for 1872; Return premiums; Net earned premiums; Losses etc., paid during same On Fire; Marine; On River; Add for unadjusted losses; Reserved fund; Reinsurance; General expenses and taxes; Interest on capital stock; Less discount and interest; Net profit. [figures illegible]

The company have the following assets, estimated at their market values: City Railroad, City, State, Odd Fellows Hall and Turner Association bonds; Bank, gas and insurance stock; Loans on pledge; Loans on mortgage; Bills receivable; scrip of other insurance companies; Premiums in course of collection; Cash on hand; Total assets. [figures illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

JAS. I. DAY, President.

THOS. ANDERSON, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me, this 17th day of January, A. D. 1873.

ANDREW HERO, Jr., Notary Public

The Board of Directors, at a meeting held on the 17th day of January, 1873, have resolved to pay a cash dividend of thirty per cent, on the net earned participating premiums for the year ending December 31st, 1872, payable on the 27th day of January, 1873.

Also, to pay on demand ten per cent. to the stockholders upon the capital stock of the company, as per amended charter.

Interest on stock hereafter payable quarterly say on the first Monday in April, July, October and January.

DIRECTORS FOR 1873.

John G. Gaines,	E. J. Hart,
Henry Renshaw,	Hugh Wilson
E. Bisson,	I. N. Marks,
Charles Macready,	W. N. Heyne
Richard Flower,	Weis,
E. W. Taylor,	J. C. Morris
J. I. Day,	G. M. Bayly,
James Syrnes,	J. L. Harris,
Lionel C. Levy,	W. B. Schmidt
L. Alsna,	H. B. Wheeler
L. H. Joseph,	R. T. Torian,
Scott McGehee,	Isaac L. Hiss

American Mutual Insurance Association of New Orleans,

AU No 25 DE COMMERCIAL PLACE, Entre les rues Camp et St-Charles.

Capital - - - - $500,000

(Entièrement payé en dix ans)

Les personnes qui désirent se faire assurer ont le privilège de faire deux paiements par an et ont droit, à la fin de l'année, à une partie égale des dividendes ou à la réduction (rebate) habituelle.

La compagnie assure contre les risques du feu, exclusivement, en ville et dans les campagnes, aux plus bas taux de primes.

D. LEUBRIE, Président.

R. [illegible], [illegible] — O. S. [illegible], Surintendant des agences.

DIRECTEURS :

[illegible]

DRAGÉES DE CUBEBINE AU COPAHU ET LABÉLONYE

[illegible]

Dépôt: Pharmacie Labélonye et Co., 99, rue d'Aboukir. — Paris.

Dépôts : à la Nouvelle-Orléans, chez MM. [illegible]

BURE[illegible]

DU[illegible] PROPRI[illegible]

[illegible]

La Taxe [illegible]

La taxe don[illegible] eux rapport a[illegible] travaux de la [illegible] avec celle qui [illegible] cutés par la Co[illegible] ve au golfe du [illegible] aurait été le ré[illegible] Compagnie du [illegible] si cette gigant[illegible] haute compagn[illegible] [illegible]

Au moyen de[illegible] dont ce tableau [illegible]

Tous les tour[illegible] parler appartien[illegible] taire.

Nous ignorons [illegible]